



DPST : Mise à jour du référentiel Amexist

Dans le contexte des évolutions réglementaires et organisationnelles que connaissent actuellement les SSTI, Présanse engage en 2018 une mise à jour du référentiel Amexist et de la procédure de certification.

Nouveau logo Afometra

L'Afometra change de logo et vous donne rendez-vous dans quelques mois pour vous présenter son nouveau site Web.



NB.. : Bien évidemment, ne plus JAMAIS utiliser l'ancien logo.

Comme pour la création de la première version des trois niveaux, les modifications seront réalisées avec la collaboration des SSTI, notamment ceux qui sont engagés dans la démarche, et validées par une commission composée de Directeurs et de Présidents de SSTI. L'expertise d'un organisme de certification, en l'occurrence le Groupe Afnor, permettra également de s'assurer de la conformité des mises à jour avec les bonnes pratiques en matière de certification.

Depuis la création en 2014 du niveau 3 d'Amexist, conduisant à la certification, la Démarche de Progrès en Santé au Travail confirme être un outil facilitant la réalisation du projet de Service et améliorant l'organisation du Service, au bénéfice de la prévention dans les entreprises adhérentes.

Sans rompre avec les fondamentaux de la première version, la mise à jour

permettra de mieux appréhender l'ensemble du fonctionnement des Services et d'inscrire la démarche dans la continuité, après l'obtention du niveau 3.

La finalisation de la version mise à jour est prévue pour la fin de l'année 2018. Pour les Services qui préparent actuellement un niveau, la version actuellement en vigueur reste applicable et une période de transition sera prévue pour répondre aux exigences de la nouvelle version.

S'ouvre à présent une période de travail au cours de laquelle les suggestions du terrain sont attendues pour le travail de mise à jour.

Si des Présidents ou des Directeurs souhaitent intégrer la commission de validation, dont la réunion aura lieu en juin ou juillet 2018, contacter Ghislaine Bourdel : g.bourdel@presanse.fr ou Sandra Vassy : s.vassy@presanse.fr ■

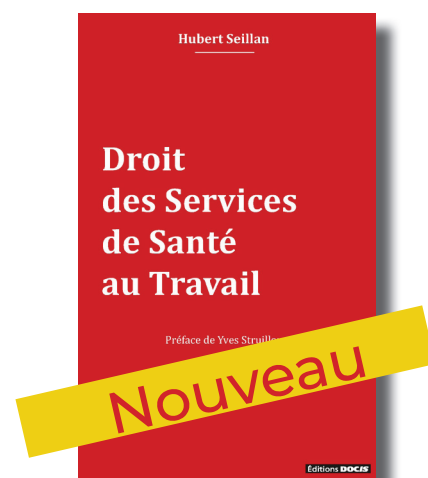
PARUTION

Droit des Services de Santé au Travail Préface de Yves Struillou

Hubert SEILLAN

Pour présenter son ouvrage, l'éditeur choisira cet extrait de la préface d'Yves Struillou, Directeur général du travail :

"Le présent ouvrage est assurément à ce jour une rareté, qu'il convient de considérer comme telle. Je n'ai en effet pas observé d'autre contribution que celle-ci abordant la question des services de santé au travail d'une manière aussi vaste et, par sa démarche synthétique, embrassant aussi complètement les angles par lesquels le sujet mérite d'être abordé. Je ne saurais trop lui savoir gré d'avoir voulu porter une telle ambition, même s'il le fait à la fois avec modestie, rigueur mais également une liberté de ton incarnant parfaitement l'homme de loi qu'il est."



Éditions **DOCIS**

www.editions-docis.com